

VÉRIFICATIONS ET MESURES DES SYSTÈMES DE VENTILATION MÉCANIQUE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS NEUFS – RE2020

Contenu du MODULE A en e-learning

CONTENU DU MODULE

AVERTISSEMENT :

Les connaissances du module A seront considérées comme acquises dans le cadre du suivi du module B (voir plan de formation dédié) et de la validation théorique et globale de la formation **Vérification et mesures des systèmes de ventilation devenir opérateur qualifié Qualibat 8741**.

Il est donc fortement recommandé de suivre attentivement ce module de formation AVANT le Module B.

THEORIE – A DISTANCE

Environnement : contexte énergétique, enjeux, état des lieux de la ventilation, impacts que la qualité de l'air intérieur.

Cadre réglementaire : arrêtés, DTU 68.3, Avis Techniques, règles RAGE.

Les acteurs de l'autorisation.

Les systèmes de ventilation résidentielle : collectif, maison individuelle, nature et fonctionnalités des différents composants constitutifs des installations : simple-flux, double-flux, auto et hygroréglables.

Principe de fonctionnement de la ventilation : pertes de charges, notion de conception et dimensionnement, fonctionnement d'un ventilateur.

Entretien et maintenance des systèmes de ventilation.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise à disposition sur support dématérialisé (extranet formation) de documents supports de formation et documentations techniques associés à la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Support dématérialisé accessible via un lien internet.

TARIF

Le contenu de ce programme est mis à disposition gratuitement des personnes inscrites en formation module B.

CONTACTS

Administratif : Bénédicte Dietsch – email : info@apbat.fr – téléphone : 04 92 02 97 05

Technique : Rémi Pelini – email : info@apbat.fr – téléphone : 04 92 02 97 05

